

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

JUIN 2020 N°66



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

ELECTIONS DU 28 JUIN : LA QUESTION DE L'ALTERNANCE

Le scrutin du 15 mars dernier, au tout début de la pandémie, a permis à toutes les communes de notre Communauté de communes de se doter d'un nouveau conseil municipal... toutes sauf une : la commune de Lalbenque où étaient en concurrence trois listes dont aucune n'a obtenu la majorité de 50 %. Les lalbenquois vont donc devoir voter à nouveau le 28 juin prochain. Lalbenque va être sous le feu des projecteurs et les résultats seront regardés avec attention par l'ensemble du département.

Sur les trois listes en présence, celle du maire sortant conduite par Stéphane Dolo a obtenu 40 % des suffrages. Celle de Liliane Lugol, marquée par le souci de l'écologie et d'une meilleure démocratie, a obtenu un peu plus de 30 %. Quant à la troisième, celle du conseiller d'opposition Sébastien Nodari, elle a frôlé la barre des 30 %. Comme la loi l'autorise, ces deux dernières listes ont fusionné entre les deux tours car, sur bien des points, leurs programmes respectifs de premier tour ont été jugés compatibles pour une gestion commune. Nous allons donc assister à une confrontation entre la liste menée par Stéphane Dolo et celle menée par Liliane Lugol.

La Caselle Enchênée étant un journal associatif, elle n'a pas pour vocation de prendre parti et elle se gardera bien d'appeler à voter pour l'une ou l'autre liste. En revanche, il est dans son rôle d'éclairer les électeurs et les électrices sur le double enjeu de ce vote du 28 juin, l'un évident pour le commun des mortels, l'autre un peu plus obscur mais non moins important.

Le premier enjeu est simple. C'est l'enjeu municipal classique. A quelle équipe les lalbenquois souhaitent-ils confier la gestion de leur municipalité pendant les six années à venir ? Souhaitent-ils une sorte de *statu quo* avec la présence de cinq élus déjà aux manettes de la commune (dont l'ancien maire et son premier adjoint) ou un changement radical, en

apportant leurs voix à de nouveaux visages, tournant ainsi définitivement la page de l'ère « Jacques Pouget ». Ce dernier, même s'il n'est pas candidat au poste de maire, est en position éligible pour participer à la gestion de la commune comme simple conseiller. Stéphane Dolo, même s'il s'en défend, ne pourra pas se défaire aussi facilement de la puissance tutélaire de son mentor, maire du village depuis 31 ans.

Le second enjeu, c'est l'enjeu communautaire. On sait à quel point les compétences des Communautés de communes ont été largement étendues depuis quelques années au point de n'accorder aux communes que la portion congrue. La liste qui va gagner à Lalbenque enverra six conseillers communautaires à la communauté de communes contre deux seulement pour la liste perdante. Cette arithmétique a une conséquence immédiate capitale : si la liste Dolo gagne, Jacques Pouget sera conseiller communautaire et restera six années supplémentaires président de la communauté de communes... après avoir déjà rempli cette fonction depuis 2001, pendant presque 20 ans. En revanche, en cas d'échec de la liste Dolo, Jacques Pouget ne sera pas élu à la Communauté de communes et les conseillers communautaires auront à choisir leur nouveau président parmi les 23 maires de la communauté. Une autre ère pourra alors commencer avec les nombreux nouveaux élus, porteurs d'idées nouvelles pour animer le territoire de la Communauté. Les lalbenquois et lalbenquoises vont donc élire leur nouveau maire mais, plus important peut-être, leur futur président de Communauté de communes.

Au-delà des qualités personnelles des différents candidats, au-delà des programmes des uns et des autres, au-delà des compétences respectives de l'une ou l'autre liste, au-delà de la légitime interrogation sur l'opportunité de l'alliance

conclue entre les deux listes d'opposition, on voit bien que la question de fond de cette élection est celle de l'alternance. Les lalbenquois et lalbenquoises souhaitent-ils une alternance après ces 31 années de gestion municipale et ces 20 années de gestion communautaire par le même homme, Jacques Pouget, qui a imprimé constamment sa marque depuis bientôt un tiers de siècle dans tous les recoins de la vie locale. Ou bien, par souci de prudence ou par conservatisme, souhaitent-ils confier pour six années supplémentaires la gestion de la Communauté de communes à cette figure politique, pilier immuable depuis tant d'années ?

Encore une fois, la Caselle Enchênée n'apportera son soutien à aucune de ces deux listes. Les lecteurs de la Caselle sont politiquement responsables et n'ont besoin d'aucune consigne de vote. Mais nous n'allons pas jouer les hypocrites : depuis des années, nombreux ont été les articles où nous avons dénoncé avec force le cumul des mandats de Jacques Pouget (conseiller départemental, maire et président de la Communauté de communes) et son incapacité à laisser à d'autres la gestion de la cité depuis 31 ans. A la veille d'un scrutin aussi important, nous n'allons pas modifier d'un iota notre analyse : il nous semble souhaitable que de nouveaux élus municipaux et communautaires apparaissent, porteurs d'idées novatrices et de modes de gouvernance adaptés aux nouvelles exigences démocratiques des citoyens. Malgré notre désir de rester à l'écart de cette campagne, taire cette conviction qui est la nôtre depuis toujours relèverait d'une parfaite tartufferie.

Quant aux valeurs portées par notre journal, personne n'ignore que nous défendons avec constance les valeurs de l'écologie et de la préservation de l'environnement. Les électeurs et électrices auront à cœur de scruter les deux programmes proposés à leur choix. A chacun de choisir celle de ces deux listes, animées l'une et l'autre par un souci écologique, qui lui semblera le plus en accord avec les valeurs défendues par notre association et notre journal.

Qu'on ne s'y méprenne pas : notre analyse de la situation locale ne relève pas du démagisme. Alternance et démagisme ne sont pas synonymes et ne sont pas superposables. Le premier s'enracine dans une saine exigence démocratique. Le second exhale des relents de populisme, cette maladie qui, telle la pandémie récente, se répand aux quatre coins de la planète.

La période qui s'ouvre va être l'occasion de débattre... sans animosité, dans le respect des opinions et des programmes respectifs. Les enjeux sont cruciaux. Jamais peut-être dans l'histoire de Lalbenque les électeurs n'auront eu l'occasion d'exercer un tel pouvoir citoyen pour choisir l'avenir de leur commune et de leur communauté de communes. Votons massivement, quels que soient nos choix personnels. Les lalbenquois et les lalbenquoises ont dans leurs mains l'avenir de leur territoire.

Daniel Pasquier

COMCOM : PEDAGOGIE ET USINE A GAZ

A l'approche du second tour des élections municipales du 28 juin prochain, il n'est pas inutile de rappeler que ces élections vont désigner à la fois les élus municipaux et les élus communautaires. La communauté de communes, rappelons-le, est composée de 23 communes. Lalbenque, avec ses bientôt 2000 habitants, a droit à 8 élus communautaires. Limogne et Flaujac-Poujols 3 élus, Mondoumerc, Belfort du Quercy et Concots 2 élus et les 17 autres communes un seul élu... soit au total 37 élus. 29 membres ont déjà été élus lors du premier tour du 15 mars dernier car, à part la commune de Lalbenque, tous les conseils municipaux des 22 autres communes ont été élus dès le premier tour. Reste à pourvoir les 8 membres lalbenquois qui ne seront connus qu'au soir du scrutin du 28 juin prochain.

Quelles sont les compétences de la communauté de communes ? Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, les compétences des communautés de communes n'ont cessé d'augmenter, à un point tel que ce sont désormais les communautés de communes qui ont la majorité des compétences. Les maires doivent se contenter de la portion congrue et voient leur échapper pas mal d'attributions qui leur revenaient autrefois. Dans un but pédagogique, la Caselle Enchênée se propose d'en faire le tour pour que les électeurs soient conscients de l'importance de leur vote.

AU TITRE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêts communautaires. Schéma de cohérence territoriale et plan local d'urbanisme.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales et artisanales. Politique locale du commerce. Promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Assainissement des eaux usées.
- Approvisionnement en eau potable.

AU TITRE DES COMPETENCES OPTIONNELLES :

- Protection et mise en valeur de l'environnement par l'aménagement d'espaces de propreté, l'entretien et la mise en valeur d'éléments du patrimoine rural communal d'intérêt communautaire, par la création et la gestion de chemins de randonnée d'intérêt communautaire.

Politique du logement et du cadre de vie par la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Création, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.

Action sociale d'intérêt communautaire.

Création et gestion de maisons de service au public.

Voilà la feuille de route que vont avoir les 37 futurs conseillers communautaires pendant les 6 années à venir. Un mille-feuille souvent incompréhensible pour le commun des mortels entre les compétences des maires et celles des communautés de communes. Mais nous sommes en France et dans ce pays rien ne peut plus guère nous surprendre. Une question : savez-vous combien d'autres pays européens ont mis en place ce système des communautés de communes ? AUCUN ! Sur les désormais 27 pays européens (depuis le départ du Royaume Uni), la France est le seul pays, je dis bien le seul, depuis la loi du 6 février 1992, à avoir eu cette génialissime idée d'inventer une nouvelle conception de l'administration territoriale en créant ces EPCI, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, autrement dit les Communautés de communes.

On comprend la volonté du gouvernement de trouver une solution à la multiplicité des communes en France. 36 000 communes françaises pour une population identique à celle de l'Italie qui n'en compte que 8000. L'Allemagne, avec ses 82 millions d'habitants n'en a que 12 000. Le problème est réel mais le remède choisi en 1992 est pire que la maladie car les compétences et les découpages territoriaux des Communautés de communes font de ces collectivités un bric à brac indescriptible, des poulaillers où les poules ne reconnaîtraient même pas leurs poussins. Quelle idée saugrenue, par exemple, d'avoir intégré dans la Comcom de Lalbenque-Limogne la commune de Saint-Martin Labouval qui se

trouve sur la rive droite de la rivière Lot !!! La solution de sagesse et de courage, en 1992, aurait été la transformation de nos anciens cantons, territoires du quotidien vieux de deux siècles, en communes à part entière avec des délimitations parfaitement identifiés et riches d'une histoire commune. Le chauvinisme de certains petits villages aurait certes été égratigné mais, au fil du temps, (comme ce fut le cas lors de la création des départements en 1790) tout le monde aurait accepté cette transformation de nos anciens cantons en communes à part entière. Et nous aurions ainsi évité, autre drame bien français, d'assister aux créations récentes de ces nouvelles communes aux noms le plus souvent ridicules, sans lien avec l'histoire du pays. Qui peut se réjouir, dans le Lot, de l'appellation « Cœur de Causse » pour désigner la nouvelle commune qui réunit Labastide-Murat, Beaumat, Vaillac, Fontanes du Causse et Saint-Sauveur la Vallée ? Pourquoi pas « Cœur de Bœuf » ??? Et tant d'autres appellations stupides avec souvent des mots-valises pour ne pas froisser le chauvinisme invétéré de certains !

Les français ont la réputation d'être des fins gourmets : l'Etat, pour satisfaire leur gourmandise, leur a offert un délicieux millefeuille à déguster sans modération ! Un vrai casse-tête pour les élus qui ne sont même pas élus au suffrage direct... mais au suffrage indirect (comme les sénateurs) puisque choisis au sein des élus municipaux. Si on voulait que les communautés de communes soient perçues par les citoyens comme de véritables territoires au même titre que le département ou la région, il faudrait commencer par permettre à ces mêmes citoyens de choisir eux-mêmes, par le suffrage direct, leurs représentants pour diriger ces OVNI inventés en 1992 par des technocrates et régulièrement bricolés par ces mêmes technocrates qui en ont fait, au fil des ans, une véritable usine à gaz.

Daniel Pasquier

MONDE D'AVANT ET MONDE D'APRES

Ce qui vient de frapper l'humanité avec la pandémie de Covid 19 a largement excédé les facultés de jugement de la plupart d'entre nous face à la fragilité et la vulnérabilité du monde que nous avons *fabriqué*. L'agitation de nos contemporains, englués dans une vie nourrie d'« infos », de « tweets », et de « fausses nouvelles » a crû à proportion de la *sidération* qui s'est emparée d'eux depuis le début de la pandémie. Jusque-là en effet, une majorité de l'humanité anesthésiée par son adhésion au consumérisme ou, au contraire, par son enfermement dans la survie et l'humiliation, avait tout encaissé sans presque broncher : la « crise de la vache folle », la catastrophe de Tchernobyl puis celle de Fukushima, l'épidémie du SIDA, le SRAS, le virus Ebola, la « crise financière » de 2008-2009, le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, etc. Or toutes ces manifestations qu'on les appelle « crises », « accidents », « catastrophes », relèvent en réalité du fonctionnement « normal » de la société du risque dans laquelle les investisseurs, les ingénieurs, les technocrates et les assureurs ont décidé de nous faire vivre. Mais pour tous ces spécialistes et

autres experts, le bilan des paris épidémiques qu'ils ont engagés dans la dernière moitié du XX^e siècle est indéniablement positif : selon eux en effet, l'espérance de vie augmente, la pauvreté régresse, le niveau de vie mondial s'améliore, etc.

Signe, malgré tout, de ce que certains n'avaient pas renoncé à toute forme de dignité, la révolte des « gilets jaunes » contre leur précarisation, puis les grandes grèves contre le démantèlement du service public et la réforme des retraites, étaient parvenues à jeter des centaines de milliers de personnes dans les rues pendant des mois et des mois. Et c'est loin d'être fini ! Car toutes ces catastrophes et épidémies se déploient, ainsi que l'avait écrit Svetlana Alexievitch à propos de Tchernobyl, *comme des arbres qui poussent* dans la forêt des désastres qui ravagent la Terre aujourd'hui. La Terre, en effet, à laquelle l'humanité sera rivée pour longtemps encore, et non la *planète*, considérée par les partisans de la conquête et de l'illimitation comme un laboratoire à ciel ouvert pour les expérimentations les plus folles.

Jusqu'au milieu des années 1980, des alternatives à la poursuite mortifère du productivisme étaient encore envisageables. Au lieu de quoi, sous couvert de la recherche d'une « troisième voie » entre capitalisme et communisme, « gauche » et « droite » de « gouvernement » ont continué à célébrer les vertus indépassables du marché, de la concurrence non faussée, de la dérégulation et de l'innovation. Jusqu'à aboutir, après la première tentative d'Emmanuel Macron, au dernier avatar du « ni droite ni gauche » que, parmi d'autres et non sans cynisme, tentent d'incarner aujourd'hui le mouvement « *Le jour d'après* » ou les inquiétants appels à un gouvernement d'union nationale. Car c'est bien sous ces habits là que le néolibéralisme et, plus encore, le *capitalisme numérique* allié à la finance et à la technocratie se sont subrepticement emparés de la vie sociale en la dissolvant dans un lacs de dispositifs. La notion de *risque*, le calcul des probabilités et les évaluations en termes de coût/avantage ont, en la matière, joué un rôle déterminant dans la volonté de substituer une gouvernance par les experts à la vieille politique et à l'ancien monde.

A partir du milieu des années 1980, il devint de plus en plus difficile d'aller à contre-courant de l'optimisme technologique et économique qui avait contaminé la grande majorité des politiques et des experts. Et il faut donc rappeler que cette euphorie fut, sous la qualification de « mondialisation heureuse », le principal moteur de la catastrophe à venir : « Le néolibéralisme, qui veut faire de la concurrence l'alpha et l'oméga de l'organisation sociale, se voit conduit à l'imposer d'en haut, disciplinairement, et aboutit à un hybride cumulant les défauts du marché et de la bureaucratie. C'est en ce sens qu'il est permis de parler pour la France d'un néolibéralisme d'essence dirigiste¹ ». On pourrait aussi bien parler à ce propos d'un mariage entre la carpe et le lapin, ou d'une chimère, dont la viabilité ne saurait durer éternellement. Qui, ainsi, aurait pu prévoir qu'un redoutable virus venu de Chine pourrait, malgré le déni de certains, lui porter un coup potentiellement fatal ? Potentiellement, en effet, car pour le moment en tous cas, l'impuissance des médecins et l'incapacité des experts et des politiques à enrayer la pandémie et les conséquences qui vont en découler a, en France en particulier, suscité autocritiques et *repentir* du gouvernement et même du chef de l'Etat. De leur côté, les candides et les incorrigibles optimistes semblent s'attendre à ce qu'advienne enfin le règne du « plus jamais ça ! ».

Ce qui, depuis longtemps, s'était déployé comme une sorte de processus a en réalité résulté de l'extension du calcul en termes de bénéfices/risques à toutes les institutions et activités humaines : la santé, l'enseignement, les assurances et, plus généralement toutes les politiques publiques. Au risque

qu'apparaisse, à l'occasion d'une nouvelle crise, un effondrement de la *confiance* qu'accordaient les acteurs sociaux à ce qui s'apparente en réalité à un nouveau type de gouvernement qu'on appelle aujourd'hui *gouvernance*. C'est dans les années 1980 à 2000 que se sont déployées, à partir de la Californie, les stratégies qui ont accompagné la désindustrialisation de la « vieille » Europe, la Chine et l'Inde devenant alors respectivement l'usine et le bureau de la planète. Avec l'avènement de la *société du risque*, le développement des systèmes experts, des réseaux et des délocalisations a largement détruit les relations concrètes de « *face à face* » dans des sociétés de plus en plus soumises à la tyrannie de la *traçabilité* et du *sans contact*. Durant ces quarante dernières années, le travail de *déconstruction* et de *remodelage* de ce qui s'était présenté, au sortir de la seconde Guerre Mondiale, comme un édifice capable de résister aux excès du marché dérégulé, n'a en effet jamais cessé. Jusqu'à ce que, sous l'emprise d'une pandémie, le pouvoir et la finance semblent redécouvrir les vertus de l'Etat-Providence et d'un vaste secteur public déjà largement délabrés par le procès de dissolution générale de la société et de contrôle électronique de la vie d'individus atomisés.

Mais, nous ne voulons toujours pas croire ce que nous savons et, en premier lieu, que la superficie du monde habitable ne cesse de rétrécir pour une population qui elle, ne cesse d'augmenter et dont les conditions de vie, pour une fraction croissante d'entre elle, vont continuer à se dégrader. Si rien ne change, et rien sur le fond n'indique que cela pourrait changer, sauf à empirer, ce n'est plus dans l'incertitude que allons devoir vivre, mais dans l'imprévisibilité totale. Le moment semble vraiment venu, cette fois-ci, même à l'occasion d'une campagne pour des élections municipales, de se poser quelques questions fondamentales :

Ces technologies sont-elles vraiment nécessaires ? Pourquoi celles-ci plutôt que d'autres ? Quels problèmes sont-elles censées résoudre ? A qui profitent-elles ? En quoi modifient-elles nos vies, nos rapports sociaux, notre condition humaine, notre environnement – et ces changements sont-ils ceux que l'on souhaite ? Quelles sont nos priorités collectives ? Quelles valeurs voulons-nous défendre ? Bref, des questions politiques, philosophiques et morales si l'on veut. Que chacun, membre de la Cité, peut et doit se poser ; qu'il maîtrise les sciences de l'atome ou qu'il ne sache pas lire.

Yves Dupont

¹Jean-Paul Malrieu, *La science gouvernée. Essai sur le triangle sciences/techniques/pouvoir*, Librairie Ombres blanches, collection « Rue des Gestes », 2011, p. 86-87.

CE QUE PENSE SYLVAIN TESSON DE LA SITUATION.

L'ultra-mondialisation cyber-mercantile sera considérée par les historiens futurs comme un épisode éphémère. Résumons. Le mur de Berlin tombe. Le règne du matérialisme global commence. L'Histoire est finie, annonce un penseur. Le Commerce est grand, tout dirigeant politique sera son prophète. L'humanité se connecte. Huit milliards d'êtres humains reçoivent le même signal. Le Moldovalaque et le Berichon peuvent désirer et acquérir la même chose. Le digital parachève l'uniformisation. La Terre, ancien vitrail, reçoit un nouveau nom maintenant que les rubans de plomb ont fondu entre les facettes: «la planète». Elle fusionne, devient une entreprise, lieu d'articulations des flux systémiques. La politique devient un management et le management gère le

déplacement, pour parler l'infra-langage de l'époque.

Un nouveau dogme s'institue: tout doit fluctuer, se mêler sans répit, sans entraves, donc sans frontières. Dieu est mouvement. Circuler est bon. Demeurer est mal. Plus rien ne doit se prétendre de quelque part puisque tout peut être de partout. Qui s'opposera intellectuellement à la religion du flux est un chien. Le mur devient la forme du mal. Haro sur le muret! Dans le monde de l'entreprise, il disparaît (règne de l'open space). En l'homme, il s'efface (règne de la transparence). Dans la nature, il est mal vu (règne alchimique de la transmutation des genres). Les masses décroisées s'ébranlent. Le baril de pétrole coûte le prix de quatre

paquets de cigarettes. La circulation permanente du genre humain est tantôt une farce: le tourisme global (je m'inclus dans l'armée des pitres). Et tantôt une tragédie (les mouvements de réfugiés). Une OPA dans l'ordre de l'esprit est réalisée: si vous ne considérez pas ce qui circule comme le parachèvement de la destinée humaine vous êtes un plouc.

Et puis soudain, grain de sable dans le rouage. Ce grain s'appelle virus. Il n'est pas très puissant, mais comme les portes sont ouvertes, il circule, tirant sa force du courant d'air. Le danger de sa propagation est supérieur à sa nocivité. Dans une brousse oubliée, on n'en parlerait pas. Dans une Europe des quatre vents, c'est le cataclysme sociopolitique. Comme le touriste, le conteneur, les informations, le globish ou les idées, il se répand. Il est comme le tweet: toxique et rapide. La mondialisation devait être heureuse.

Elle est une dame aux camélias: infectée.

L'humanité réagit très vite. Marche arrière toute! Il faut se confiner! Un nouveau mot d'ordre vient conclure brutalement le cycle global. C'est une injonction stupéfiante car sa simple énonciation incarne ce que l'époque combattait jusqu'alors, et le fait de prononcer ces mots avant leur édicition officielle faisait de vous un infréquentable: «Restez chez vous!» La mondialisation aura été le mouvement d'organisation planétaire menant en trois décennies des confins au confinement. Du «No borders» au «Restez chez vous». Il est probable que la «globalisation absolue» n'était pas une bonne option. L'événement majeur de cette crise de la quarantaine sera la manière dont les hommes reconsidéreront l'option choisie, une fois calmé le «pangolinate».

Sylvain Tesson

BAISSE D'IMPÔTS : UNE MANŒUVRE ELECTORALISTE ?

Une fois n'est pas coutume et il faut s'attarder sur cette décision inédite du conseil municipal de Lalbenque : une baisse d'impôts de 5 % sur chacune des trois taxes perçus désormais par les communes (puisque la taxe d'habitation est supprimée ou plus perçue par les communes). Ne restent donc comme revenu fiscal que l'impôt foncier sur le bâti, l'impôts foncier sur le non-bâti et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises qui remplace l'ancienne taxe professionnelle de jadis). A l'annonce de cette nouvelle, l'étonnement va être général car, de mémoire de lalbenquois, on n'a jamais vu les impôts baisser... en tout cas pas durant les cinq mandatures Jacques Pouget.

Comment en est-on arrivé là ? L'idée de baisser les taxes pour les artisans, les commerçants et les agriculteurs a été émise par Sébastien Nodari lors de la commission municipale du 4 mai. Une façon de manifester la solidarité de la commune vis à vis des professions qui ont le plus souffert de ces mois de confinement de mars, avril et début mai en baissant la taxe sur le foncier non bâti (agriculteurs) et la CFE (artisans et commerçants). Sur le fond, cette proposition de Sébastien de baisser les taxes pour les commerçants, les artisans et les agriculteurs était parfaitement justifiée. Pour autant, dans un premier temps, le maire n'a pas jugé bon de donner suite à cette proposition qu'il jugeait inopportune.

Puis, une semaine plus tard, lors du vote du budget le 11 mai dernier, surprise générale : le maire propose une baisse de l'ensemble des trois taxes, en intégrant donc la taxe sur le foncier bâti. Quelle idée, germée subitement dans la tête du maire, d'élargir ce bénéfice de la baisse des taxes à l'ensemble des propriétaires fonciers ? Qu'on m'explique en quoi les propriétaires fonciers ont souffert de cette crise ? Qu'on m'explique en quoi le citoyen lambda, les retraités, les fonctionnaires qui possèdent une maison à Lalbenque

ont vu leur pouvoir d'achat se dégrader durant ces deux derniers mois ? Nous avons assisté au processus inverse, à une augmentation du pouvoir d'achat car, confinés et l'économie à l'arrêt, nous n'avons pas pu continuer à consommer comme avant le 17 mars. Nous avons vécu, pour la première fois depuis la dernière guerre mondiale, une sorte de décroissance contrainte qui n'est pas venue vider le portefeuille des contribuables... bien au contraire. Le confinement nous a fait comprendre ce qui était vital et ce qui l'était moins, en privilégiant la santé, la nourriture, le temps libre... au lieu de nous précipiter vers les loisirs et le consumérisme habituel. La preuve en est que les français, durant ces deux mois, se sont rués sur leur épargne et que les économistes de tous bords les supplient désormais de vider leur livret A pour goûter aux joies d'une consommation nécessaire à la relance de l'économie.

D'un point de vue budgétaire, cette baisse de 5 % sur chacune des trois taxes a un goût stupide qui fait perdre à la commune un peu plus de 10 000 euros (sur les 15 300 perdus) car c'est bien l'impôt sur les propriétés bâties qui rapportent le plus. (213 000 sur les 303 000 de produit fiscal).

A l'annonce de cette singulière baisse d'impôts, certains ne manqueront pas d'encenser cette municipalité si généreuse avec ses habitants... ou plutôt ses électeurs... ce qui n'est pas tout à fait la même chose ! Car, à bien y réfléchir, on peut se demander s'il n'y a pas, derrière cette décision, beaucoup de démagogie de la part du maire qui va pouvoir s'enorgueillir, pour son dernier mandat, d'avoir baissé les taxes de 5 % ... une décision jamais prise depuis 31 ans à la tête de la mairie. Un départ avec panache... et tant pis pour l'équipe qui prendra la succession ! Une baisse qui pourra être utilisée comme argument de campagne pour appeler à voter pour cette majorité actuelle... si bonne et si généreuse avec le bon peuple des pauvres petits propriétaires fonciers

qui pourront ainsi continuer à voter pour elle. Les baisses d'impôts sont si rares qu'on peut les brandir comme un trophée. La Caselle Enchênée risque d'être accusée d'avoir l'esprit tordu en imaginant une telle entourloupe... mais comment ne pas penser à une manœuvre démagogique à quelques semaines d'un scrutin décisif. S'il en était ainsi, le vote positif de Sébastien Nodari, de Patricia Chatelin et de

Charlie Lonjou (membres de l'opposition) revêtirait un caractère comique en favorisant, le 28 juin prochain, la victoire de la majorité actuelle mise en difficulté en mars dernier. La naïveté est de mise pour les uns et, pour les autres, les bons sentiments apparents cachent parfois de perfides vilénies.

Daniel Pasquier

UNE TRANCHE D'HISTOIRE DE LALBENQUE

Réfugiés et étrangers en 1941.

Vers le milieu des années 30, la politique antisémite du régime nazi a poussé beaucoup de juifs allemands ou autrichiens à fuir leur pays pour venir se réfugier en France. D'autre part, la guerre d'Espagne, à partir de 1936, a provoqué la fuite de nombreux républicains espagnols vers le Sud-Ouest de la France. Puis, en mai 1940, ce fut l'exode de millions de français du Nord et de l'Est du pays fuyant l'avancée des troupes allemandes. Le département du Lot a accueilli une partie non négligeable de ces juifs, républicains espagnols et français réfugiés en zone libre... libre jusqu'en novembre 42, date à laquelle la France entière a été occupée par l'Allemagne.

Dès 1936, ont été mises en place les bases de l'organisation et les principes de fonctionnement des Centres départementaux d'Information... autrement dit le contrôle des réfugiés. Réfugiés espagnols dans un premier temps puis, à partir de mai 1940, les réfugiés français et belges de la zone occupée. On trouvera ces informations aux Archives Départementales du Lot (dossier 1W63 et 1H168).

Ci-après, un courrier du 26 février 1941 adressé au préfet du Lot par un contrôleur des réfugiés venu à Lalbenque pour évaluer la situation de ces populations :

« La municipalité paraît assez dévouée mais les conditions d'habitation ne sont guère favorables à Lalbenque. J'avais signalé dans mon précédent rapport (non retrouvé) que les logements étaient vétustes et inconfortables. Quelques améliorations ont été apportées mais elles sont infimes. Il ne semble pas que l'on puisse faire mieux à Lalbenque. Les instructions au sujet de l'installation électrique ont été mal interprétées et dans aucun logement de réfugiés l'électricité ne fonctionne sauf chez NOËL, délégué, qui s'est logé à ses frais. Le loyer payé par ce dernier est très raisonnable et les autres sont logés gratuitement.

Malgré les conditions précaires dans lesquelles vivent les réfugiés, ils ne se plaignent pas trop et ne demandent que la lumière électrique (les bougies et le pétrole étant très rares), ce qui, je pense, leur sera accordé sous peu. Il n'en reste pas moins vrai qu'un grand

nombre de logis, surtout à Lalbenque, étaient insuffisants pendant les mois de décembre et janvier où les jours sont très courts et où le froid fut vigoureux ».

Signature illisible

Un autre courrier, celui-ci daté du 28 mai 1941, du contrôleur des réfugiés à l'adresse du préfet :

«L'hébergement des réfugiés a été amélioré à Lalbenque. Les familles NOËL et COLAS père ont pu trouver des logements plus confortables. J'ai demandé au secrétaire de mairie de trouver un autre logement pour la famille COLAS fils dont l'unique pièce qu'ils occupent est située au-dessus d'une écurie. J'avais proposé à ces réfugiés un appartement à Aujols mais ils avaient préféré rester à Lalbenque pour ne pas quitter leurs parents.

Au cours de l'entretien que j'ai eu avec le secrétaire de mairie, j'ai constaté que les réfugiés étaient loin d'être négligés : les questions de l'assistance médicale gratuite, de la priorité pour les bons de vêtements... etc... avaient été bien comprises par les fonctionnaires municipaux.

Les jardins exploités ici par les réfugiés ont une contenance d'environ 15 ares (1500 mètres carrés). Aucune difficulté ne m'a été signalée à ce sujet.

Signature illisible

En ces temps de guerre, la vie sur la cause était rude, très rude. Le confinement que nous avons vécu nous a privés de liberté, certes, mais pas de nourriture, d'eau, d'électricité, de chauffage... etc. Souvenons-nous ! Restons solidaires. D'autres réfugiés sont arrivés entre temps sur le sol de France.

Marianne Leyder

AGRO-ÉCOLOGIE : L'ARNAQUE DES MOTS

La FNSEA, syndicat agricole majoritaire en France depuis la fin de la guerre, est en réalité le syndicat qui a fait la pluie et le beau temps au Ministère de l'Agriculture. C'est une véritable forteresse au sein du monde agricole. C'est lui le grand responsable des différentes politiques mises en œuvre par le Gouvernement depuis 1946 : une agriculture productiviste qui a poussé les paysans confiants dans leur syndicat à agrandir toujours leur surfaces d'exploitation, à se mécaniser à outrance en achetant toujours plus de matériel, à s'endetter ainsi au maximum, à déverser de plus en plus d'engrais sur leurs terres et à utiliser de plus en plus de pesticides pour lutter contre les insectes, les mauvaises herbes et les champignons. On l'appelle la FNSEA, la Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles). On pourrait l'appeler plus simplement la TP, le syndicat du « Toujours Plus ». C'est le syndicat qui a bâillonné pendant des décennies tous les francs-tireurs qui souhaitaient s'orienter vers une agriculture paysanne ou une agriculture biologique. Vu la pression de l'opinion publique, les choses commencent à changer, le colosse vacille... leur forteresse commence à se fissurer et les pratiques commencent à se diversifier... mais si lentement.

Intéressons-nous dans cet article à la façon dont ce syndicat a su, depuis trente ans, abuser de mots pour abuser l'opinion publique. Trois exemples. Vers la fin du siècle dernier, la FNSEA a mis sur le marché le concept d'agriculture raisonnée. Belle idée à laquelle les français ont cru. Si l'agriculture est raisonnée, c'est qu'elle est devenue raisonnable et que les agriculteurs eux-mêmes font preuve de raison en déversant moins d'engrais et de pesticides sur leurs exploitations. Il n'en a rien été. Aucun label n'a été créé. Aucun contrôle mis en place. L'utilisation de ces produits nocifs pour le vivant a toujours été en augmentation et personne n'a été raisonnable dans cette affaire. On a vendu une idée pour faire plaisir à l'opinion publique qui, pour certains, ont cru à la bonne foi de ce syndicat.

Deuxième exemple : le terme même de pesticides ! Avec un tel mot, on pense à la peste et le suffixe « cide », de par son étymologie, renvoie à l'idée de tuer. Il fallait d'urgence se débarrasser de ce mot et la tentative a failli fonctionner. On a donc appelé ces produits tueurs de vie des « produits phytosanitaires ». Idée géniale de la part des communicants de la FNSEA ! Avec cette idée de « sanitaire » on bascule ainsi de la peste et de la mort du vivant vers l'idée généreuse de la plante à qui on apporte le plus grand soin. L'agriculteur, médecin des plantes ! Elle est pas belle l'arnaque ? Certains même ont voulu aller plus loin en lançant l'appellation « produits phytopharmaceutiques ». C'est toujours la même idée mais, avec ce nouveau vocable, on passe de l'agriculteur médecin des plantes à l'agriculteur pharmacien des plantes. Médecin, pharmacien même combat ! La ficelle était un peu grosse et ce terme de produits phytopharmaceutiques a fait long feu. Reste encore ce concept de produits phytosanitaires mais l'opinion publique ne tombe pas dans

le piège : c'est le combat contre les pesticides qui mobilise les foules depuis des années.

Dernier exemple récent : l'invention du terme d'agro-écologie. En voilà un joli mot qui fait rêver. Il allie les images champêtres et agricoles à celles, très appréciées, de l'écologie. Très forts ces communicants de la FNSEA ! En réalité, de quoi s'agit-il ? D'une agriculture qui, certes, va dans le bon sens car elle est infiniment plus respectueuse des sols que l'agriculture conventionnelle. On l'appelait jusque-là « l'agriculture de conservation », une technique de travail des sols qui repose sur quatre principes : le non labour des sols, le semis direct, la couverture végétale et la rotation des cultures. Un concept proche de la permaculture. Cette agriculture-là a tout notre respect et, pour faire court, part du principe tout simple que l'essentiel est de préserver la qualité des sols en laissant travailler les vers de terre (les vrais laboureurs) et en augmentant ainsi d'année en année la teneur des sols en matière organique. Bravo aux quelques courageux pionniers locaux qui se sont lancés dans cette aventure il y a quelques années.

Mais, une fois de plus, la FNSEA récupère le travail de réflexion de ces pionniers, commence même à en faire désormais la publicité en mettant à la poubelle le concept initial d'agriculture de conservation des sols (le terme originel qui convient le mieux) en l'appelant désormais l'agro-écologie ! Ainsi, les agriculteurs qui vont se lancer dans cette voie vont passer aux yeux de l'opinion publique pour de vrais agriculteurs bio et beaucoup de consommateurs ne vont même plus faire la différence entre l'agriculture agro-écologique et l'agriculture biologique. Car la différence est pourtant de taille : les agriculteurs bio n'utilisent aucun pesticide tandis que les agro-écologues, sans travail de leurs sols, sont contraints, disent-ils, de déverser leurs fameux produits phytosanitaires pour se débarrasser des mauvaises herbes.

Sans rentrer dans ce débat qui fait rage depuis quelques années entre ces deux types d'agriculture, il faut condamner une fois de plus l'entourloupe de la FNSEA qui récupère à son profit le concept d'écologie (qu'elle a combattue depuis 70 ans !!!) pour se l'approprier et apparaître aux yeux de l'opinion publique comme les blancs chevaliers partis en croisade pour une agriculture plus écolo que l'agriculture biologique ! En termes d'arnaque sémantique, on peut difficilement faire mieux.

A chacun de faire son opinion mais notre Caselle Enchênée ne pouvait pas rester silencieuse sans dénoncer ces tentatives récurrentes de la part de la FNSEA de tromper l'opinion publique avec son agriculture raisonnée, ses produits phytosanitaires, ses produits phytopharmaceutiques et sa désormais agro-écologie ! Selon Oscar Wilde, « *Les mots ont besoin d'être accordés comme un violon* » ! Une sentence de sagesse que devraient méditer nos amis de la FNSEA qui font décidément beaucoup de fausses notes !

Daniel Pasquier

CHANTIER DE REOUVERTURE DE MILIEUX

Chantier de réouverture de milieux Samedi 14 mars 2020, à Lalbenque



Les pelouses sèches constituent un écosystème particulièrement riche, elles sont en proie à la fermeture dans le Lot. Les espèces qui leurs sont inféodées risquent donc de disparaître avec elles. Leur conservation est donc très importante.

Si vous aussi vous voulez participer à la préservation d'espèces emblématiques telles que le Lézard ocellé, l'Oedicnème criard, l'Orchis à odeur de sucre ou simplement participer à un chantier de conservation, rejoignez-nous le 14 mars 2020 !

Rdv à 10h au parking du Gamm Vert. Chantier sur la journée.

Prévoyez votre pique-nique et tout matériel utile (sécateurs en tout genre, tronçonneuse, brouette, gants de jardinage, râteaux, remorque etc...).

Renseignements et inscriptions : LPO Lot, camille.schellenberger@lpo.fr ou 05 65 22 28 12

Organisé dans le cadre du Contrat Restauration Biodiversité des Causses du Quercy et soutenu financièrement par l'Europe et la Région Occitanie.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le 13 mars dernier, il y a bien longtemps, dans ces temps reculés d'avant le confinement et la coronapsochose qui s'est emparée du pays... au siècle dernier donc, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) du Lot organisait une journée de chantier de réouverture de pelouses sèches. Lalbenque est une commune qui a la chance d'avoir environ 400 hectares de pelouses sèches (sur les 5200 que compte la commune, soit 7,6 % du territoire), protégées et inconstructibles. Ce sont des systèmes particulièrement riches avec des espèces emblématiques telles que le lézard ocellé, l'oedicnème criard et différentes orchidées... Au fil des années, certaines pelouses sont en train de se fermer et de se couvrir de landes et de genévriers. La LPO s'était proposée de travailler sur notre secteur pour lutter contre cet envahissement pour que les pelouses sèches restent intactes. Le chantier se situait derrière le hameau de Jouannery sur une parcelle appartenant à Jean-Claude et Richard Marty de Gamasse.

L'ASEL a bien sûr répondu présente à cette invitation (comme elle le fait pour les 1000 mains à la pâte) qui nécessitait de la main d'œuvre pour tailler, couper, déraciner les genévriers et autres petits chênes qui étaient en train d'étouffer les pelouses sèches. Un abri en pierres sèches a même été construit pour inviter le lézard ocellé à ré-habiter ce biotope.

C'était la veille du premier tour des élections et nous n'étions pas encore contraints de travailler masqués... si ce n'est les visières de protection pour les courageux à la débroussailleuse ou la tronçonneuse. Une opération réussie... à refaire dès que la LPO se décidera à organiser de tels chantiers sur notre territoire.

Le CA de l'ASEL

La Caselle Enchênée ne peut vivre que grâce à votre soutien : n'hésitez pas à adhérer à l'ASEL

ASEL - Mairie de Lalbenque

46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel46.fr> Tel. 05 65 31 75 91

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal - Alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus abonnement à la Caselle Enchênée).

Individuel: 15 euros Pour un couple 25 euros

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :